



agrément FFTA 927040

La Compagnie des archers de la Risle a le plaisir de vous inviter au **Trophée des mixtes**



Le dimanche 29 mars 2026 à la salle du Bourg dessus Impasse de la côte rouge
27 170 Beaumont le Roger

	Tir n°1 : Matin	Tir n°2 : Après-midi
Catégories	Néo-licenciés (1ère licence depuis le 01/09/2025) Arc à poulies / Arc nu	Arc classique
Ouverture du greffe	08h00	13h00
Entraînement à distance	08h30	13h30
Vérification du matériel pendant l'entraînement		
Début des tirs	09h00	14h00
Résultats et verre de l'amitié	12h00	17h30

Tarif unique : **14 €** par **équipe**

Blason suivant le règlement :

Rythme AB ou AB/CD selon le nombre de tireurs, (14 équipes max par départ), Licence 2026 suivant le règlement en vigueur, Tenue blanche ou de club, tenue correcte exigée, « selon règlement fédéral » Récompense aux premiers de chaque catégorie.

ENGAGEMENT : avant le 25 mars 2026

Inscription uniquement à inscription.beaumont@gmail.com

SERVICES : Buvette, sandwiches, pâtisseries, café à votre disposition.





Déroulement de la compétition ; La compétition est en 3 phases:

- Partie qualification en 5 volées de 4 flèches (2 par archers), 80 secondes /volées comptage des 10 et des 9.
- Suivie des matchs de poules
- Big shoot off classique.

Une équipe est composée d'une archère et d'un archer dans la même catégorie d'arme et du même club, toutes catégories d'âge confondues.

Tir du matin: catégories : Néo Licenciés – arc à poulies et arc nu,

Tir de l'après-midi: arc classique

La salle sera équipée de **7** cibles permettant ainsi de faire des tirs en A-B ou AB-CD

Les premiers de chaque catégorie seront prioritaires pour représenter le département lors de la rencontre Nationale du Trophée des Mixtes.

Merci de nous indiquer lors de votre passage au greffe si vous souhaitez participer à cette manche nationale qui aura lieu les **4 et 5 juillet à Chennevières sur Marne (94)** .

